



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Ouverture d'une maison France Services – demande de labellisation

Séance du 16 octobre 2021

Convocation du 8 octobre 2021

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt et un, le seize octobre à 9 h 35, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le huit octobre se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, dans la grande salle du site sportif et de loisirs des Blagis sise 26 bis avenue Jean-Jaurès à Sceaux

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, MM. Jean-Philippe Allardi, Francis Brunelle, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mme Monique Pourcelot, MM. Christian Lancrenon, Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, M. Frédéric Guermann, Mme Sabine Ngo Mahob, M. Théophile Touny, Mme Sakina Bohu, M Emmanuel Goujon, Mme Axelle Poullier, M. Numa Isnard, Mmes Claire Vigneron, Corinne Deleuze, M. Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, M. Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin

Etaient représentés :

Mme Florence Presson par M. Philippe Laurent,
Mme Roselyne Holuigue-Lerouge par Mme Monique Pourcelot,
Mme Catherine Palpant par Mme Claire Vigneron,
Mme Nadine Lacroix par Mme Chantal Brault,
M. Fabrice Bernard par M. Jean-Christophe Dessanges

Etaient absents :

M. Konstantin Schallmoser,
M. Xavier Tamby

Secrétaire de séance :

M. Théophile Touny

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 16 octobre 2021

OBJET : Ouverture d'une maison France Services – demande de labellisation

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Philippe Laurent,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la demande formulée par la Ville d'ouverture d'une maison France Services au sein du quartier des Blagis dans les locaux situés 49 rue de Bagneux,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de solliciter de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires la labellisation d'une maison France Services implantée au sein du quartier des Blagis.

AUTORISE le maire à signer tous documents à cet effet et à solliciter tous financements.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Philippe Laurent', is written over the text 'le maire'. The signature is fluid and cursive.